fois. Souvenir du passé n'a jamais signifié condamnation du présent ; ce n'est ni dans le texte du livre, ni dans la pensée de l'auteur.

Simple et véridique historien des expéditions apostoliques de nos premiers missionnaires, je raconte les faits et gestes dans lesquels j'ai été témoin oculaire, auriculaire et souvent acteur ; ces trois conditions me semblent suffisantes pour être pris au sérieux.



II

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DES ÉCOLES DE MANITOBA.

Sous ce titre, Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, vient d'écrire une étude magistrale sur la grave question des écoles dans la province de Manitoba. Là, comme dans beaucoup d'autres pays, une majorité sectaire a imposé le système des écoles prétendues neutres, en réalité protestantes et athées. Les catholiques ont énergiquement réclamé contre la violation de leurs droits les plus sacrés, et défendu la cause de la religion et de la justice devant toutes les juridictions. Le succès n'à pas répondu à leurs efforts : le conseil privé de la reine d'Angleterre et la cour suprême d'Ottawa ont prononcé contre eux. Mais Mgr Taché est, selon sa propre expression, « de ceux qui croient qu'une question n'est réglée que quand elle l'est avec justice et équité » ; et il élève la voix en faveur des catholiques non seulement de son diocèse, mais de toute la province ecclésiastique de Saint-Boniface, car les mêmes difficultés commencent à se faire sentir dans tout le Nord-Ouest.

Cette étude historique embrasse trois quarts de siècle. L'auteur y examine la question des écoles dans

les cinq principales phases par lesquelles elle a passé pendant ces soixante-quinze ans, et, documents en main, il justifie pleinement les conclusions suivantes :

PREMIÈREMENT. — *Avant l'union* du Nord-Ouest avec le Canada, *diverses classes de personnes* y jouissaient *par la coutume* de certains *droits et privilèges en matière d'éducation*, et les autorités civiles sanctionnaient ces droits et privilèges en aidant des *écoles confessionnelles*.

DEUXIÈMEMENT. — A l'époque de l'union, ces droits et privilèges furent reconnus par les autorités fédérales qui, pour les sauvegarder, ajoutèrent dans l'Acte de Manitoba, en faveur de la minorité de la nouvelle province, une protection nouvelle et plus ample que celle exprimée, dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, en faveur des minorités des différentes provinces de la puissance.

TROISIÈMEMENT. — La législature du Manitoba, familière avec les anciennes coutumes et guidée par la constitution de la nouvelle province, a placé explicitement sous la protection de ses lois les écoles confessionnelles en usage dans le pays, avant son union avec le Canada.

QUATRIÈMEMENT. — La révolution scolaire opérée par les lois de 1890 est simplement le rejet de la coutume qui a toujours prévalu dans la colonie d'Assiniboia, la violation des conditions du pacte conclu lors de l'entrée de cette colonie dans la Confédération, et la destruction du système des écoles séparées tel qu'il a été établi par la législature de la province après l'union.

CINQUIÈMEMENT. — La minorité de Manitoba a le droit et l'obligation de chercher un remède aux maux dont elle souffre en matière d'éducation ; ce remède, elle le demande à tous ceux qui ont voix dans les conseils de la

nation, et c'est dans ce sens qu'elle a adressé ses pétition au gouverneur général en conseil.

Ne pouvant reproduire en entier ce beau travail, nous voulons au moins en citer les dernières pages.

CONCLUSION.

En écrivant l'histoire des cinq phases par lesquelles sont passées les écoles catholiques de Manitoba, depuis leur origine jusqu'à ce jour, c'est-à-dire depuis soixante-quinze ans, je crois avoir justifié pleinement les cinq conclusions que j'ai annoncées au commencement de cette étude. J'ai résumé chacune de ces cinq phases en huit points assez concis pour être exprimés en quelques lignes, et assez clairs pour, à eux seuls, donner une idée du travail.

Il me reste à fournir quelques explications pour dissiper, parmi mes propres compatriotes, certaines fausses impressions que la malveillance a semées, même avec profusion ; mes explications porteront sur les quatre points principaux sur lesquels j'ai été attaqué : ma nationalité, ma famille, ma position, mes ouailles.

Nous avons au milieu de nous des hommes ennemis de notre race et de notre foi ; de ceux-là on peut tout attendre, et quand leurs attaques se produisent, même de la manière la plus regrettable, je ne m'en émeus pas plus que je ne m'en étonne. C'est bien autre chose quand ces armes déloyales sont mises en jeu par mes propres frères, par des Canadiens-Français catholiques ! J'avoue qu'alors je suis vivement affecté et profondément humilié. C'est sous l'empire de ce double sentiment que j'écris en ce moment.

MA NATIONALITÉ.

Ceux qui ne peuvent rien voir de bon dans la race à laquelle me rattache mon origine ont cru pouvoir me blesser en me reprochant d'avoir du sang français au cœur, d'aimer la langue dans laquelle ma mère m'a redit son affection, et ils m'ont méprisé parce que je suis Canadien-Français et que je parle la langue de mes ancêtres, ne se doutant pas que je suis très fier de mon origine et de cette langue dont les accents les fatiguent.

Des Canadiens-Français ne pouvaient pas, eux, me faire un pareil reproche; mais voulant, eux aussi, m'insulter, ils ont dit des choses dont je n'aurais pas de raison d'être fier si elles étaient vraies. Ils ont dit que je n'aime pas mes compatriotes ; que je néglige leurs intérêts spirituels dans Winnipeg et ailleurs ; que mes complaisances sont exclusivement pour ceux qui parlent anglais ; que j'empêche qu'on enseigne le français aux petits sauvages du Nord-Ouest, et autres choses du même genre.

Ces puérilités ne seraient que des enfantillages qui feraient rire, si elles n'étaient pas le résultat d'un système de dénigrement imaginé et développé pour arriver à un but si déplorable que sa seule pensée devrait faire rougir tout Canadien qui s'inspire de pareilles idées ou qui court vers un pareil but.

On sait que mes compatriotes m'ont, en maintes circonstances, environné d'une considération que je ne méritais pas, mais qui, au lieu de faire du mal à qui que ce soit, ne pouvait produire que de bons résultats. On veut détruire cette favorable impression. Si des infir-

mités ne me retenaient pas au logis, je pourrais m'accorder le plaisir et l'utilité de revoir nos villes et nos campagnes du Canada. Il y a assez de sincérité dans ma voix et dans mon cœur pour gagner ou entretenir les sympathies de ceux que je visiterais comme missionnaire, et parce que je suis un des leurs. Mais voilà que des hommes qui se disent Canadiens-Français catholiques ont la déloyauté d'abuser de l'abstention qui m'est imposée pour me représenter comme indigne de mon origine, comme traître aux traditions que j'ai le plus à cœur. Vous faites une triste besogne, messieurs, en vous efforçant de ruiner la réputation de l'un des vôtres ! Dans les circonstances actuelles, cette besogne devient une trahison indigne de patriotes sincères et intelligents, c'est même une disgrâce nationale.

MA FAMILLE.

Voici un sanctuaire sacré dans lequel on ne devrait pénétrer qu'avec des sentiments en harmonie avec ceux qui l'habitent. Je ne sache pas que les étrangers qui ont voulu mal parler de moi se soient oubliés jusqu'à le faire à cause de ma famille. Au contraire, j'ai remarqué qu'ils ont eu, à cet égard, des délicatesses particulières et bien aimables. Pourquoi faut-il que ce soient des compatriotes, dont quelques-uns ne sont pas même étrangers à notre intimité ; pourquoi faut-il que ce soient ceux de notre race qui se chargent de l'indélicatesse dont je vais parler ?

Dieu place le berceau de chacun de nous là où il veut ; aucun enfant n'a le choix de sa famille, pas plus que de sa race ou de son pays. Je me console aisément des accusations formulées à l'occasion de ma famille, à la pensée que si le choix m'en avait été laissé, je ne vois

pas pourquoi j'aurais apporté quelque changement aux desseins de la Providence, qui m'a placé au milieu des miens. L'histoire de ma famille figure dans nos annales canadiennes, et je ne sache pas que ni moi ni ceux qui m'accusent ayons tant de sujets de regrets.

Mais, me diront les plus courageux, ce n'est pas à votre famille que nous nous attaquons, c'est à vous, à cause de l'influence que des affections de famille exercent sur votre conduite. Cet aveu est un pas de plus dans l'intimité du foyer domestique; vous voulez y pénétrer jusqu'au point d'en étudier les influences sur un vieux missionnaire séparé de cette famille chérie depuis plus de quarante-huit ans. Eh bien ! puisque vous voulez absolument connaître les influences de ma famille sur mon existence, je vais soulever un coin du voile qui devrait pourtant fermer ce sanctuaire à votre vue. Si ce que je vais dire vous déplaît trop, vous serez assez justes pour ne vous en prendre qu'à vous-mêmes, puisque vous l'avez provoqué.

J'étais dans ma dix-huitième année, lorsque la voix d'un sage directeur me montra l'Église comme l'asile où m'appelait le devoir. C'était en 1841, à la veille de mes dernières vacances d'écolier. Je passai ces jours de repos au foyer domestique ; quand ils furent finis, je demandai la bénédiction à ma pieuse mère ; elle m'embrassa, et, le sourire aux lèvres comme l'émotion dans l'âme, elle me dit : « Pars, mon enfant, et si Dieu t'appelle à être prêtre, sois un prêtre selon son cœur. » Et je partis pour le grand séminaire.

Trois ans plus tard, un directeur aussi sage et aussi éclairé me dit que la vie religieuse serait pour moi une protection spéciale. Mon cœur m'indiquant la communauté des fils de Mgr DE MAZENOD, j'allai frapper à la porte de leur monastère de Longueuil, pour y solliciter mon

entrée. Cette faveur m'ayant été accordée, je visitai les miens pour leur faire mes adieux. J'embrassai ma mère, qui me dit : « Mon fils, Dieu t'appelle, sois un bon religieux. » Et j'entrai dans la cellule qui me fut assignée comme novice.

C'est dans le silence de cette cellule qu'une voix, qui ne pouvait venir que d'en haut, se fit entendre, et elle m'indiquait le Nord-Ouest, en m'invitant d'y aller ensevelir mon existence, sans même la pensée de pouvoir jamais revenir. Mes supérieurs approuvèrent cette inspiration et la bénirent. Je fis avertir ma mère avec les précautions que nécessitait le faible état de sa santé, puis j'allai la voir. Nous nous saluâmes en mêlant nos pleurs. Après quelques instants de silence, plus forte que moi malgré sa maladie, elle m'embrassa de nouveau, et, comprimant ses larmes par le sourire qui lui était habituel, elle me dit : « Mon Alexandre, je dois bien quelque chose à la nature, mais je dois plus à Dieu ; puisqu'Il te veut au Nord-Ouest, va et sois-y un dévoué missionnaire. » Et je partis, croyant le retour impossible.

Telles sont les influences domestiques qui ont jalonné mon existence au service de Dieu. Et après ? Après ? Les mêmes influences se sont continuées dans la même direction. Quand, au milieu des épreuves variées et souvent difficiles de ma carrière de missionnaire, la fatigue, la privation, la souffrance morale ou physique venaient m'assaillir et, en épuisant mes forces, menacer d'arracher à ma volonté l'énergie dont elle avait besoin, je retournais par la pensée au milieu des miens, vivants ou défunts. Une prière plus ardente, un sacrifice plus généreux m'étaient inspirés par le souvenir de ceux que j'aimais, et les traditions du foyer domestique ravivaient mes forces et mon courage.

Telles sont les influences de ma famille sur ma vie de

missionnaire. D'autres influences venues d'elle, je n'en connais pas ; elles ne m'ont pas atteint, car enfin, permettez-moi de vous le dire, messieurs, tout n'est pas faiblesse dans l'homme ; son origine et sa destination lui permettent de s'élever jusqu'à ce qui est grand et au-dessus du vulgaire. Je le répète, des influences telles que celles que vous avez indiquées, je n'en ai point subi ; les idées et les affections de famille n'ont jamais été un obstacle à l'accomplissement de mes devoirs. Gardons toutes nos légitimes affections. Que Dieu protège vos propres familles et ne leur fasse pas expier la faute dont vous vous rendez coupables en voulant jeter des doutes sur la loyauté de ma conduite, parce que j'aime ma famille !

MA POSITION.

Je suis prêtre, missionnaire et religieux depuis quarante-huit ans, je suis évêque depuis quarante-trois ans. Dans nos vastes déserts et forêts, j'ai rencontré bien des sauvages, même des plus barbares et des plus éhontés ; je n'ai jamais été insulté par aucun d'eux, ni à cause de ma position, ni autrement. Plusieurs de nos missionnaires et moi-même avons été reçus sous le toit hospitalier de protestants de différentes classes et croyances ; nous n'avons trouvé que des amis. Ceux de nos frères séparés qui nous ont vus à l'œuvre n'ont eu qu'une voix pour reconnaître le dévouement des missionnaires catholiques, et ont laissé à ceux qui ne nous connaissent pas le triste privilège de nous attaquer, ce que quelques-uns ont fait surabondamment, sans pourtant se permettre de dire que nous sommes traîtres aux obligations de notre saint ministère ; à cet article, ils nous reprochent plutôt de l'exagération que de la défaillance. Des événements regrettables se sont produits sur les bords de la

rivière Rouge et de la Saskatchewan. Nos ennemis traditionnels, connaissant la sympathie des missionnaires catholiques pour leurs ouailles, les ont accusés d'en être les guides et les complices jusque dans les fautes commises. Il n'y a que le sang de deux des nôtres qui a pu ouvrir les yeux et faire connaître notre position véritable.

Après cela, on pouvait naturellement espérer au moins un simple acte de justice de la part de tous nos compatriotes et de tous nos coreligionnaires. Mais non, c'est avec de l'eau de l'Ottawa et du Saint-Laurent qu'on a détrempé l'encre dans laquelle des plumes françaises se sont plongées pour nous insulter, pour jeter de la noirceur sur un passé plein de gloire pour notre foi et pour notre sang. Les infortunés ! ils ne songent qu'à et ils ne parlent que de ce qu'il y a de plus bas; c'est pourquoi ils nous reprochent l'abandon du devoir, la sordidité, l'aveuglement volontaire et la trahison.

On met le comble à toutes ces infamies et l'on me reproche ce qu'on sait fort bien m'être si pénible; on me reproche d'avoir sacrifié ou d'avoir laissé sacrifier les écoles catholiques de Manitoba. On sait que cela est faux, mais on sait aussi que le mensonge laisse ses traces, et qu'il y en a d'assez naïfs ou d'assez badauds pour croire tout ce qu'ils lisent sur une gazette. C'est ainsi qu'on fait le mal, qu'on empêche l'émigration vers Manitoba, qu'on nuit à l'œuvre des missions, qu'on insulte le clergé, qu'on éloigne les vocations religieuses et qu'on sape autant que possible l'autorité épiscopale. Tout cela, on le dit ouvertement, parce que le vieil archevêque n'a voulu se mêler en rien des élections de 1891. O profondeur de la déchéance humaine !

MES OUAILLES.

Débarqué sur les bords de la rivière Rouge, je renouvelai mes promesses cléricales et dis au Seigneur : « Voici la part de mon héritage. » Puis, le cœur s'attachant au seul bien qu'il possède, le mien voua une affection vive et sincère au peuple au milieu duquel je me trouvais, et qui se composait surtout de métis. Cet attachement dure depuis, et je le sais inaltérable. Tout le monde le sait aussi, si bien que les ennemis des métis m'ont souvent reproché de les aimer trop. Ce reproche serait mérité s'il pouvait y avoir excès dans l'affection envers un peuple qu'on veut conduire à Dieu, tout en travaillant à son avantage temporel.

Héritier du diocèse de Mgr PROVENCHER, je ne pouvais que partager son attachement et son dévouement pour les enfants du sol, et je les leur ai prodigués largement. Les métis ont compris cette disposition, y ont correspondu, et nous vivions dans le mutuel échange d'une confiance affectueuse, lorsque des hommes pervers ou inconscients du mal qu'ils allaient faire ont entrepris de ruiner cette confiance, qui était toute pour l'avantage des métis et dont ils avaient tant besoin.

Des Canadiens-Français se sont joints à leurs adversaires les plus connus pour ouvrir, contre les missionnaires et leurs évêques, l'incompréhensible campagne qui a fait un mal incalculable dans le pays. On s'est prévalu de notre silence au milieu des injures, comme si l'on ignorait qu'il y a quelquefois, dans le silence même, un héroïsme plus difficile à atteindre que celui de l'action. Puisqu'on nous force à tout révéler, je dirai à plusieurs de ceux qui nous ont fait des reproches à cet égard que nous nous sommes tu par considération pour eux-mêmes

et pour leur épargner le ridicule dont auraient été couverts ceux qui parlent tant, si tout leur avait été représenté sous son véritable jour. Nous nous sommes tu par pitié pour ceux qu'on prétend défendre, et nous avons préféré souffrir l'injure, plutôt que d'augmenter des douleurs déjà trop amères, d'exciter des rancunes et de provoquer des vengeances déjà trop cruelles.

Vous avez élevé un monument, vous avez offert des secours à des orphelins : cela c'était bien, et sans hésitation je vous en loue de tout cœur; mais pourquoi sur ce tombeau creusé trop tôt, et ouvert trop souvent, venir insulter ceux qui l'ont arrosé de larmes plus sincères que les vôtres, et le regardent toujours avec une pitié plus vraie que celle que vous éprouvez? Comment croire qu'on sympathise avec le protégé, quand on insulte si gratuitement le protecteur, quand surtout ce protecteur a fait, pour le protégé et les siens, incomparablement plus que vous tous ensemble?

Sans vous en douter peut-être, et sans le vouloir, vous avez empoisonné bien des existences; vous n'avez eu qu'un succès : celui de diminuer la confiance. Il en est des jeunes nations comme des jeunes arbres : elles ont besoin de tuteurs fortement plantés dans le sol et auxquels les rattachent des liens aussi souples que solides. Vous n'avez pas pu les briser, ces tuteurs qui protégeaient et protègent encore, mais vous avez affaibli le lien dont avaient tant besoin ceux que je puis appeler vos victimes. Si mon langage vous paraît exagéré, venez visiter nos contrées; étudiez sans parti pris la position de ceux qui vous ont crus; voyez jusqu'à quel point quelques-uns sont déchus, et à quelle triste condition ils sont réduits; puis, la main sur la conscience et le regret dans l'âme, reconnaissez ce que vous avez fait.

Dites tout cela à l'histoire, si vous le voulez. Mais,

non, faites mieux ! Comme il peut vous être aussi pénible qu'à moi de répéter ces tristes choses, ensevelissons-les plutôt toutes dans le silence et l'oubli ; enrichissons au contraire notre histoire canadienne de faits consolants et plus en harmonie avec les nobles et généreuses traditions de notre race. Dites, par exemple, que dans la lutte si difficile, soutenue pour défendre les intérêts les plus chers de la minorité de Manitoba, son vieil archevêque sent ses forces se décupler par l'attitude ferme, calme, unanime de son clergé, de ses communautés religieuses, des fidèles de son diocèse.

Demain, quarante-deuxième anniversaire de ma consécration épiscopale, tous les prêtres de l'archidiocèse porteront mon souvenir et répéteront mon nom au saint autel pour demander à Dieu que je sois le moins indigne possible du rang qu'il m'a assigné dans son Église. Demain, nos dévouées communautés feront la sainte communion et offriront leurs sacrifices journaliers pour que le premier religieux qui a prononcé des vœux dans le Nord-Ouest ne s'écarte jamais de l'oblation qu'il a faite de lui-même à Dieu, au pays et à ses habitants. Demain, sous tous les toits de nos catholiques, les enfants, même les plus petits de la famille, seront invités à adresser à Jésus une prière enfantine, pure comme celle des anges, pour que le ciel protège le vieux pasteur de ces jeunes agneaux, et lui donne, en ces derniers jours, la consolation qu'il ambitionne le plus ici-bas : celle de voir partout des écoles où l'enfance et l'adolescence puissent s'inspirer et s'instruire de tout ce qui fait le chrétien sincère, le citoyen intègre, utile, honnête, intelligent et dévoué.

O vous tous qui vous occupez de notre histoire, dites bien que les sentiments que je viens d'indiquer ne sont pas sans écho dans le cœur du doyen des missionnaires

du Nord-Ouest, du doyen de l'épiscopat canadien. Si vous faites de la politique, il ne vous en coûtera pas de dire à ceux qui comme vous s'occupent de la chose publique, de quelque couleur qu'ils soient, que le sort de nos écoles est entre leurs mains, mais que nos volontés, elles, ne le sont pas, et que nous ne serons satisfaits que quand justice sera rendue aux minorités. Que votre incontestable talent d'écrire ou de parler dise bien ces choses et le livret noir de l'histoire repoussera vos noms et les nôtres pour ne faire place qu'à ceux des vrais coupables.

Avant de terminer, j'ai à m'acquitter d'un devoir ; il est bien doux : c'est celui de la reconnaissance. Je remercie les laïques, ceux surtout dont les efforts comme les miens ont été méconnus ou dénaturés, des consolations qu'ils me procurent en défendant les droits de Dieu sur leurs propres enfants et en s'imposant les sacrifices nécessaires pour assurer l'éducation chrétienne de ceux sur lesquels ils reçoivent de Dieu lui-même les droits et les obligations de leur paternité. Que le ciel les bénisse et les protège !

Je remercie nos excellentes communautés religieuses qui, héroïques en toutes circonstances, poursuivent leur œuvre de dévouement, tiennent leurs classes ouvertes et les multiplient, comme s'il n'y avait pas lieu de se préoccuper. Elles ont bien raison. Celui qui nourrit même les oiseaux qui s'attardent ici pendant nos hivers les plus rigoureux, qui pare les lis de nos vastes prairies incultes d'un vêtement plein d'éclat et de distinction, ce Dieu saura bien leur fournir la nourriture indispensable et la modeste livrée que ces communautés portent à son service.

Je remercie mes prêtres ; leur abnégation et leur zèle les élèvent à la hauteur de la situation. Ils servent la cause des écoles dans leurs localités respectives, sans ostenta-

tion comme sans faiblesse, sans hésitation comme sans jactance. Oui, je les remercie. De plus, je sais que je suis leur interprète à tous en disant que nous ne formons qu'un cœur et qu'une volonté pour assurer à nos populations les avantages les plus complets possibles ; dans l'ordre spirituel d'abord, mais aussi dans l'ordre matériel et humain. Je suis certainement encore leur interprète en disant que l'énergie de notre détermination n'altère en rien la charité que nous devons à tous, et qu'à l'avenir, comme par le passé, notre travail, notre vie, toute notre existence seront au pays de notre adoption. afin d'assurer son bonheur et sa prospérité, car nous en sommes les citoyens dévoués et les serviteurs affectueux.

C'est à ces mêmes prêtres si aimés et si dignes de l'être que je dédie la revue historique que je termine en ce moment. Qu'ils daignent la regarder comme un domaine commun, mis à leur usage par le chef de la famille sacerdotale que nous formons ensemble. Ce travail, je le leur offre, aujourd'hui qu'ils sont réunis pour commémorer le quarante-deuxième anniversaire du jour où Dieu, par son Église, m'a confié la plénitude du sacerdoce. Si cet anniversaire n'est pas le dernier de ma carrière, le travail actuel ne sera pas non plus le dernier du genre. Avant que ma main se dessèche, avant que ma mémoire me refuse entièrement son secours, avant que mon intelligence s'obscurcisse trop, je voudrais donner à mon cœur la satisfaction d'effeuiller quelques pages de l'histoire de nos missions, car cette histoire, pour n'être pas bien connue, n'en est pas moins palpitante du plus vif intérêt.

† ALEX., O. M. I.
Archevêque de Saint-Boniface.

Saint-Boniface, 22 novembre 1893.

